

N/REF : 28/03/2024 9H20 C:024605 I:34433

AGENCE HENRY

V/Email reçu le Jeudi 28/03/2024 à 9H20

**53 COURS BERRIAT
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 19 MARECHAL JOFFRE
19 BD MARECHAL JOFFRE
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 03 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 19 BD MARECHAL JOFFRE - LE CAMPANILE - VALENTIN FESIGNY CYTIA
04 76 86 67 30

MOTIF : MERCI DE RÉINTERVENIR AU PLUS TÔT SVP POUR POMPER LES EAUX USÉES EN
CAVES AU FOND A GAUCHE AU PIED DES ESCALIERS ACCES CAVES + AU FOND A
DROITE, APRES LES TROIS MARCHES, VERS LA PORTE ORANGE DU LOCAL
SURPRESSEUR.

Donneur d'ordre : M. V. FESIGNY

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 02/04/2024 A 09H00
POMPAGE DES EAUX DANS LA CAVE

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 03/04/24 à 08H43 Mme E. VIETTI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	176,90	442,25

TOTAL H.T.	442,25
T.V.A. a 10,00%	44,22
TOTAL T.T.C.En EURO	486,47

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN